

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
13/09/2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt trois septembre à 19 heures , le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur SANS Christian**, Maire.

Nombre de conseillers
En exercice : 14

Présents : M. RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-SUPERY , MM. RIVIERE, AMOUROUX LIVOTI, Mme DALLA-ZANNA, M. PIZZATO, Mmes TOUZANNE, AIMONE-CAT M..ROUCH, Mme CAHUZAC.

Absente : Mme TONELLO

D.C.M n° 9.10

Durées d'amortissement

Madame CAHUZAC Déborah a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la décision fixant les durées d'amortissement prise lors de la séance du 15.04.15. Il y a lieu de la rectifier et de la compléter. Monsieur le Maire propose donc d'annuler cette délibération et de fixer les nouvelles durées d'amortissement ainsi qu'il suit :

ARTICLES	LIBELLE	DUREE		
		Minimum	Maximum	Proposition
202	Frais réalisation documents d'urbanisme et de numérisation du cadastre	1	10	10
2031	Frais d'études	1	5	2
204111	ETAT – Subventions d'équipements Biens mobiliers, matériels, études	1	5	5
204112	ETAT – Subventions d'équipements Bâtiments ou installations	1	15	15
204113	ETAT – Subventions d'équipements Projets infrastructures d'intérêt national	1	30	30
204121	REGION - Subventions d'équipements Biens mobiliers, matériels, études	1	5	5
204122	REGION - Subventions d'équipements Bâtiments ou installations	1	15	15
204123	REGION - Subventions d'équipements Projets infrastructures d'intérêt national	1	30	30
204131	DEPART. - Subventions d'équipements Biens mobiliers, matériels, études	1	5	5
204132	DEPART. - Subventions d'équipements Bâtiments ou installations	1	15	15
204133	DEPART. - Subventions d'équipements Projets infrastructures d'intérêt national	1	30	30

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le
Conseil Municipal

D E C I D E à l'unanimité des membres présents,

- d'annuler la décision du 15.04.2015
- d'arrêter les durées d'amortissement telles que définies dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Affiché le **26.09.2019**
Pour copie conforme,

En Mairie, le 24 septembre 2019

